



Jim Watson
Mayor / Maire

**Office of the Mayor
City of Ottawa**

110 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1P 1J1
Tél.: (613) 580-2496
Fax: (613) 580-2509
E-mail: Jim.Watson@ottawa.ca

**Bureau du Maire
Ville d'Ottawa**

110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél.: (613) 580-2496
Télec.: (613) 580-2509
Courriel : Jim.Watson@ottawa.ca

12 avril, 2017

Chers collègues du Conseil municipal,

Je vous écris pour vous informer des discussions qui ont eu lieu de mai à octobre 2016 entre la Ville d'Ottawa et RendezVous LeBreton Group (RLG) ainsi que pour vous donner un aperçu des prochaines étapes recommandées.

J'ai demandé au personnel de préparer un rapport que le Comité des finances et du développement économique et le Conseil pourront examiner au cours des prochains mois. Le rapport décrira la vision et le mandat du Conseil en vue des négociations à venir et confirmera les pouvoirs délégués en vue de notre participation aux discussions qui nous permettront de faire avancer ce formidable projet d'urbanisme.

Je vais demander au Comité et au Conseil d'accorder un mandat officiel au directeur municipal et à moi-même pour que nous puissions négocier au nom de la Ville d'Ottawa. J'ai hâte d'entendre les commentaires des membres du Conseil et des intervenants du public sur la portée du mandat, et de déterminer comment la Ville devrait aller de l'avant pour soutenir le réaménagement des plaines LeBreton.

De façon plus précise, le rapport recommandera les grands principes qui orienteront et encadreront la participation de la Ville aux discussions portant sur ce projet avec le gouvernement du Canada et ses organismes, le gouvernement de l'Ontario, RLG et d'autres partenaires potentiels.

J'ai demandé au personnel de décrire les avantages possibles à long terme pour les résidents, sur un horizon de planification de 30 à 50 ans. Le rapport indiquera quels sont les avantages à long terme que la Ville devrait chercher à obtenir du réaménagement, notamment pour ce qui est de la réintégration du site dans le tissu urbain actuel, de l'amélioration de la viabilité du réseau de transport en commun et de la durabilité environnementale ainsi que du renforcement de la prospérité et du dynamisme du centre-ville.

J'ai également demandé que le rapport décrive clairement comment la Ville d'Ottawa, la province de l'Ontario, le gouvernement du Canada et le secteur privé pourraient contribuer au projet par des programmes et d'autres mécanismes de financement.

Participation à ce jour

À la demande de la Commission de la capitale nationale (CCN), la Ville d'Ottawa a entamé des discussions commercialement confidentielles et exploratoires avec les représentants de RLG afin de discuter de la façon dont la Ville d'Ottawa pourrait participer au réaménagement des plaines LeBreton et de la *façon* dont elle pourrait le faire. Des discussions ont été entamées à la demande de la CCN et à la suite du processus que la CCN avait lancé pour le réaménagement des plaines LeBreton.

Plus précisément, le personnel de direction de la Ville d'Ottawa, mené par notre directeur municipal, Steve Kanellakos, a rencontré des représentants de RLG afin d'établir les faits et de voir comment la Ville et RLG pourraient envisager de contribuer à la vision proposée par RLG pour le réaménagement.

Les parties ont engagé des discussions constructives sur la façon dont le programme de la Ville pour la remise en état des friches industrielles pourrait être utilisé aux fins du rétablissement des terres fédérales contaminées des plaines LeBreton pour que les générations futures de résidents d'Ottawa et de Canadiens puissent en profiter. Les parties ont également discuté de diverses possibilités telles que la désignation de différentes composantes de l'aménagement à titre d'immobilisations municipales, l'offre d'incitatifs d'aménagement pour assurer une meilleure connectivité communautaire et l'aide que la Ville pourrait apporter en ce qui a trait aux divers éléments du domaine public de la proposition.

Les discussions exploratoires de la Ville avec RLG, qui se sont déroulées dans le cadre du processus d'acquisition commercialement confidentiel de la CCN, ont été conclues en 2016.

Le 24 novembre 2016, la CCN a désigné RLG comme étant le « promoteur privilégié » pour le réaménagement des plaines LeBreton.

Situation actuelle

J'ai récemment appris que la CCN a l'intention d'intensifier son niveau d'engagement avec RLG au cours de l'année à venir et que les négociations relatives au réaménagement des plaines LeBreton ont repris, compte tenu de la désignation de RLG à titre de promoteur privilégié.

À mon avis, la Ville d'Ottawa a un certain nombre d'intérêts permanents et à long terme dans ce secteur, y compris la possibilité :

- d'appuyer ses politiques de densification et de renforcement communautaire;
- d'appuyer un aménagement axé sur le transport en commun le long de la Ligne de la Confédération, des prolongements de l'Étape 2 du train léger sur rail (TLR) et du couloir de transport en commun nord-sud appelé Ligne Trillium;
- d'améliorer la viabilité à long terme et de renforcer l'utilisation du transport en commun grâce à des aménagements polyvalents et au repositionnement d'une installation d'envergure comme le centre d'événements importants proposé, qui doit être situé au cœur du réseau de train léger de la Ville;
- d'examiner des occasions de consolider les liens économiques et touristiques entre Ottawa et Gatineau et d'améliorer le réseau de transport en commun pour les résidents des deux villes;
- de participer à la remise en état des friches industrielles sur les plaines LeBreton, conformément aux politiques du Conseil;
- de s'assurer que les espaces publics dans le secteur des plaines LeBreton soient de caractère distinctif, tout en étant aménagés d'une manière conforme aux politiques de conception urbaine, d'accessibilité et d'utilisation des terrains de la Ville;
- de promouvoir la connectivité avec les réseaux de transport de la Ville, y compris les sentiers piétonniers, cyclables et polyvalents, conformément au Plan de la circulation piétonnière et au Plan sur le cyclisme de la Ville;
- de construire des logements abordables au centre-ville et à proximité des services de transport en commun et de promouvoir l'offre d'une gamme complète et diversifiée de logements;
- de fournir des installations collectives financièrement viables (p. ex. parcs et espaces communautaires);
- de créer des emplois à court et à long terme pour les résidents d'Ottawa, tout en favorisant la prospérité économique à long terme de la ville;
- de participer à la vision relative au réaménagement de l'un des terrains les plus importants et les plus significatifs sur le plan historique qui sont encore disponibles pour l'aménagement au cœur du centre-ville d'Ottawa;
- de rationaliser l'infrastructure matérielle du secteur pour appuyer les efforts d'urbanisme de la Ville;
- d'améliorer l'accès aux rives de l'historique rivière des Outaouais pour les résidents.

À la lumière de la décision récente de la CCN de désigner formellement RLG en tant que promoteur privilégié, et en raison du grand intérêt que ce projet présente depuis longtemps pour les résidents d'Ottawa, je tenterai d'obtenir un mandat du Comité et du Conseil afin de permettre à la Ville d'Ottawa d'entamer des négociations avec RLG, la CCN et les autres paliers de gouvernement en vue de l'établissement d'un accord de principe sur le réaménagement des plaines LeBreton.

L'accord de principe traitera d'enjeux importants, dont les suivants.

- Comment les améliorations du domaine public seront-elles réalisées, et qui aura la responsabilité permanente du fonctionnement et de l'entretien?
- Comment l'aréna sera-t-il financé et réalisé (immobilisations initiales, cycle de vie et responsabilités permanentes à l'égard de l'exploitation)?
- Comment la remise en état du site sera-t-elle effectuée et financée?
- Il faut aussi souligner l'importance des logements polyvalents comprenant un grand nombre d'unités abordables.

L'accord de principe aidera toutes les parties à comprendre les enjeux importants, ce qui permettra ensuite à ce projet de suivre le processus d'examen des demandes d'aménagement exigé par la Ville (modifications du plan secondaire, zonage, approbation du plan d'implantation, morcellement des terrains, etc.). Au cours du processus d'approbation des demandes d'aménagement de la Ville, tous les autres intérêts permanents et à long terme soulevés dans la présente note de service seront examinés et feront l'objet de consultations ultérieures, d'un examen diligent et de rapports publics.

Dans le cadre des négociations portant sur l'accord de principe, la Ville s'efforcera également de préciser la participation et la contribution du gouvernement du Canada à la remise en état des plaines LeBreton et aux améliorations à apporter au domaine public. Ainsi, la Ville s'efforcera de préciser de quelle façon le réaménagement améliorera l'accès à l'historique rivière des Outaouais et fera des plaines LeBreton une destination nationale.

Pour revenir au rapport, je suis aussi très conscient des pertes économiques que pourraient connaître Stittsville, Kanata et l'ouest de la ville advenant le déménagement du Centre Canadian Tire. Je travaillerai avec l'organisation des Sénateurs d'Ottawa, les conseillers du secteur ouest, les entreprises et les résidents pour veiller à ce que les options appropriées viennent compenser le départ de l'aréna.

Au cours des dernières années, le niveau de collaboration sans précédent entre la Ville d'Ottawa, le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement du Canada et le secteur privé a permis de réaliser des aménagements novateurs à Ottawa, qui servent maintenant d'investissements transformationnels pour l'avenir. Ceux-ci incluent notre investissement commun dans la Ligne de la Confédération de l'O-Train, l'Étape 2 du TLR, la Ligne Trillium nord-sud et le Plan d'action de la rivière des Outaouais. Ces initiatives montrent clairement que le nouvel esprit de collaboration qui anime la région de la capitale nationale peut également inspirer nos efforts visant à réaménager de façon durable le secteur historique des plaines LeBreton.

En tant que maire de la Ville d'Ottawa, je crois qu'il est important d'obtenir un mandat ferme du Conseil sur les principes qui orienteront la participation de la Ville aux futures négociations. Un accord de principe fournira un aperçu clair de la contribution proposée par chaque partie au réaménagement des plaines LeBreton et donnera un aperçu des domaines de responsabilités précis.

Si vous souhaitez discuter du prochain rapport au Conseil ou présenter d'autres commentaires, veuillez communiquer directement avec mon bureau.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jim Watson". The signature is fluid and cursive, with a prominent initial "J" and a long, sweeping underline.

Jim Watson
Maire
Ville d'Ottawa